

Baol-baol dans la ville de Bakel : migrants contrôlant le commerce

Baol-baol in Bakel City: Migrants Controlling Trade

Dramane, CISSOKHO¹

Université Assane SECK de Ziguinchor

cissokhodramane@yahoo.fr

DIOUF, Adama Cheikh

Université Gaston BERGER

adamacheikhjunior@gmail.com

BA, Aicha Idy Seydou Wally

Université Gaston BERGER

aichaidy@gmail.com

Date de soumission 05/04/2019 ; Date d'acceptation 18/06/2019

Résumé :

Bakel est devenue actuellement l'une des villes sénégalaises où les migrants *baol-baol* s'installent de plus en plus. Le présent travail se propose de rendre compte du contrôle du commerce par ces migrants *baol-baol* à Bakel. Il s'appuie sur une recherche documentaire, une enquête conduite auprès de 150 migrants *baol-baol*, des échanges libres avec les populations et des observations. Il ressort des informations recueillies que le rayonnement de la ville de Bakel sous l'effet des envois de fonds des émigrés se traduit par l'arrivée des migrants *baol-baol* qui y contrôlent le commerce. Ce contrôle est porteur de difficultés d'approvisionnement en légumes frais et influe sur les activités de la ville en période de *magal* de Touba.

Mots clés: Bakel, Migration, *Baol-baol*, Senegal, Touba.

Code JEL:F1, F18

Abstract:

Bakel has now become one of the Senegalese cities where Baol-baol migrants are settling more and more. The present work aims to report on the control of trade by these Baol-Baol migrants in Bakel. It is based on a literature search, a survey of 150 Baol-baol migrants, free exchanges with the populations and observations. The information gathered shows that the influence of the city of Bakel as a result of emigrant remittances results in the arrival of Baol-baol migrants who control the trade there. This control brings difficulties of supply of fresh vegetables and influences the activities of the city during the period of the Touba magal.

Mots clés : Bakel, Migration, *Baol-baol*, Sénégal, Touba.

Jel Classification Codes: F1, F18

¹ Auteur Correspondant : Dramane, CISSOKHO, E-Mail : cissokhodramane@yahoo.fr

Introduction

La migration internationale est un fait au Sénégal. En effet, 164 901 sénégalais, soit 1,2 % de la population résidente, ont émigré à international lors des 5 dernières années qui ont précédé le recensement national de 2012. A l'inverse, le Sénégal a accueilli 113 373 étrangers. Cette migration internationale focalise l'attention des décideurs, des chercheurs et des médias au Sénégal sans doute en raison de l'importance des envois de fonds, des noyades de clandestins, le désarroi des sans-papiers et « la montée de la xénophobie ». Cependant, elle mobilise moins de personnes que la migration interne qui concerne 1,9 million de personnes soit 16, 1 % de la population sénégalaise (ANSD, 2013 : 223). La migration interne est devenue une stratégie de diversification des sources de revenus des ménages face aux risques économiques et naturels.

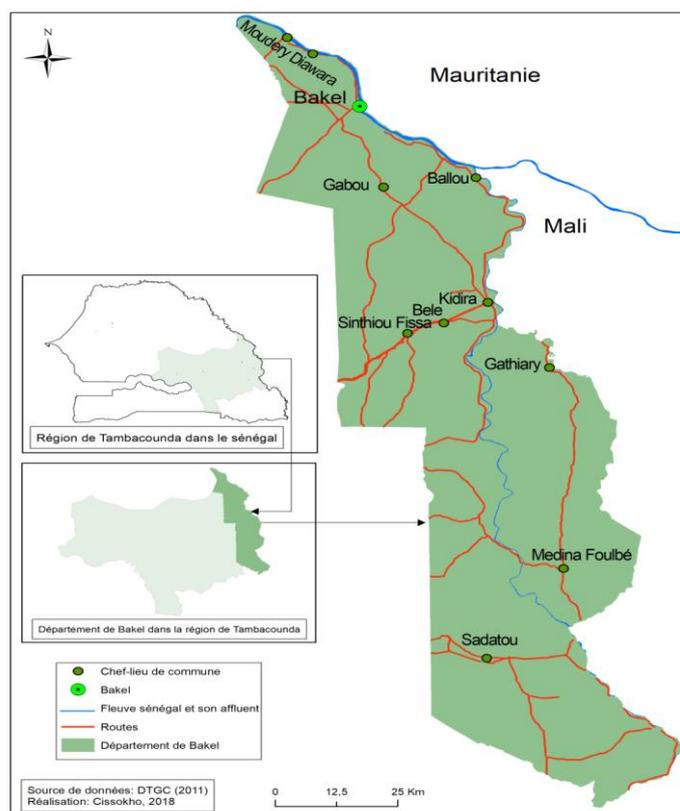
Si par le passé, les centres urbains de l'Ouest et le Bassin arachidier étaient quasiment les seuls réceptacles des flux en provenance de divers coins du Sénégal, aujourd'hui les zones d'accueil se sont diversifiées (OIM, 2018 : 56). Des espaces, jadis considérés comme des lieux émetteurs des flux, reçoivent aujourd'hui des migrants internes. Ainsi, Bakel qui apparaissait il y a quelques décennies comme une zone essentiellement émettrice de flux est devenue l'une des villes sénégalaises où les migrants *baol-baol* s'installent de plus en plus (Cissokho, Sy et Ndiaye, 2019 : 13). Qu'est ce qui fonde l'attractivité de cette ville ? Quels sont les secteurs d'activité de ces migrants ? Quels sont les effets de leur absence lors du *magal* de Touba sur la ville de Bakel ?

Le présent travail se propose de rendre compte du contrôle du commerce par les migrants *baol-baol* à Bakel et de la difficulté d'approvisionnement en légumes frais des populations de ladite ville en période de *magal* de Touba. Il importe de souligner que, pour nous, le terme « migrants *baol-baol* » renvoie aux migrants originaires du Baol qui correspond d'une manière générale à la région administrative de Diourbel, localisée au centre du Sénégal.

La ville de Bakel cadre de cette étude est le chef-lieu du département du même nom qui est rattaché administrativement à la région de Tambacounda, située au Sénégal oriental (figure 1).

Pour atteindre l'objectif que l'on s'est fixé, il s'avère important de définir une méthode de recherche appropriée.

Figure 1 : Cartes de localisation de la ville de Bakel



Source : auteurs, 2018

1. Méthodologie

Les informations mobilisées proviennent d'une enquête conduite auprès de 150 migrants *baol-baol* dans la ville de Bakel entre 05 et 10 octobre 2018, d'une recherche documentaire, des échanges libres avec les populations au gré des circonstances et des observations directes sur le terrain. Le questionnaire de l'enquête a été établi de façon à collecter des données sur le lieu d'origine des migrants *baol-baol*, leur secteur d'activité, les événements pendant lesquels ils retournent dans leur localité d'origine, entres autres. Le choix du mois d'octobre 2018 ne relèvait pas du hasard. C'était le mois pendant lequel le *magal*² de Touba avait eu lieu, plus précisément le 27 octobre. Nous nous étions rendus à Bakel en début de ce mois pour dérouler le questionnaire avant que les migrants *baol-baol* ne fussent partis à Touba pour le *magal*. Nous y étions restés jusqu'au début du mois de novembre ce qui avait permis de nous imprégner de la réalité de Bakel durant la période de *magal*. Nous avons aussi visité des villages qui environnent Bakel. Par ailleurs, les discussions avec les habitants de Bakel avaient porté, d'une manière générale, sur les problèmes rencontrés en période de *Magal* et les repas consommés durant ladite période.

² Le *magal* de Touba est la commémoration du départ en exil de Cheikh Ahmadou Bamba. Nous y reviendrons en détail un peu plus loin.

Le dépouillement de l'ensemble des données collectées à travers le questionnaire de l'enquête est fait sous le logiciel Excel. Par ailleurs, les cartes sont réalisées sous Arc Gis 10.3 à partir des données de la Direction des Travaux Géographiques et Cartographiques (DTGC) de 2011. L'analyse de l'ensemble des informations obtenues permet d'aboutir aux résultats et discussions qui suivent.

2. Résultats et discussion

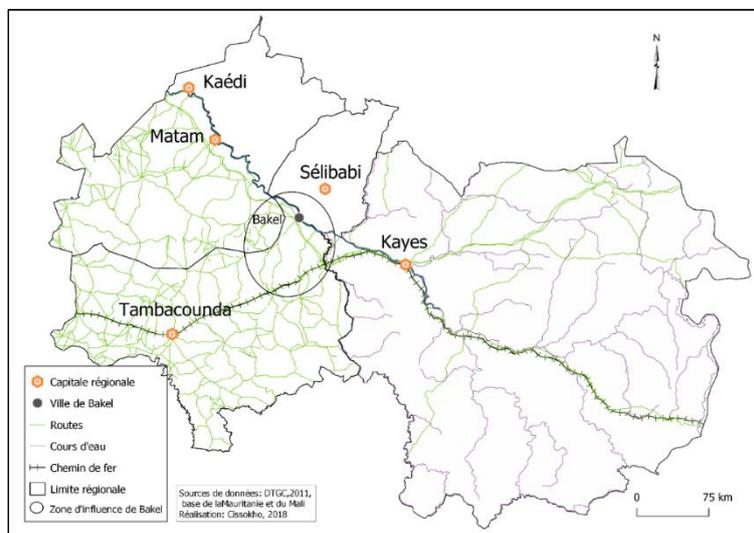
2.1. Bakel, un centre urbain reculé qui tire son rayonnement des envois de fonds des émigrés internationaux

La ville de Bakel telle qu'on la connaît aujourd'hui, existerait depuis le début du 19^{ème} siècle, lorsque les escales étaient implantées le long du fleuve Sénégal pour le commerce de traite et de la gomme arabique. Bakel serait la plus ancienne escale fluviale avec Dagana et Podor. De ce fait, elle était un centre d'échanges commerciaux. Mais, à la fin du 19^{ème} siècle, elle connut une décadence sans précédent et se retrouva enclavée. *« Son enclavement est le résultat d'une marginalisation liée au processus historique de retournement du territoire national : « littoralisation » des hommes et des activités par la politique coloniale, puis « périphérisation » du tiers du territoire par le modèle d'aménagement mis en œuvre depuis l'indépendance du pays en 1960. Carrefour du commerce caravanier traditionnel, [la ville de Bakel] était, jusqu'au début du 20^{ème} siècle, le centre d'intenses activités commerciales. Elle est tombée en léthargie avec la construction du chemin de fer Dakar – Niger et la mise en place de liaisons ferroviaires qui ont favorisé le déplacement du centre d'intérêt économique de la Sénégambie, du Nord (fleuve Sénégal) vers le Centre-Ouest (Bassin arachidier et Dakar) »* (Sakho, 2005 : 163).

La dégradation progressive des conditions écologiques et la persistance de l'enclavement de la zone consécutive au processus historique de retournement du territoire national ont contribué à introduire puis à aggraver le déséquilibre entre la production vivrière et les besoins de la population. Pour assurer leur subsistance, les ménages de Bakel et ceux des communautés rurales qui l'entourent vont avoir de plus en plus recours à l'émigration internationale comme stratégie de survie. Selon Diop et al. (2008 : 22), 35 % de la population de cette contrée est émigrée internationale ; dont plus de la moitié en France. Ce taux relève de l'organisation communautaire de l'émigration internationale et la relative efficacité des réseaux migratoires.

L'émigration de la population masculine active pour de longues périodes, combinée à la détérioration des conditions climatiques, se sont traduits par une dépendance quasi-totale à l'égard des fonds en provenance de l'étranger (Cissokho et Benga, 2017 : 78 ; Cissokho, 2019 : 55). Les ménages se servent directement des envois de fonds pour acheter des vivres qui leur viennent de d'autres contrées sénégalaises ou de l'étranger (en ce qui concerne les produits importés).

La ville de Bakel doit beaucoup son essor actuel à cette dépendance du pays soninké (ville de Bakel et son arrière-pays) vis-à-vis des transferts monétaires pour l'achat des vivres qui découle, comme précédemment souligné, de la crise agricole. En effet, elle s'est positionnée comme le centre local de redistribution pour son arrière-pays. Le facteur qui lui a conféré ce statut de centre de redistribution réside dans sa position par rapport aux grandes villes. Située à 352 km de Tambacounda, à 250 km de Kayes, à 100 km de Matam et à 70 km de Sélibabi, Bakel a une grande aire d'influence dans une zone dépourvue de véritables villes (figure 2).

Figure 2 : Zone d'influence de la ville de Bakel

Source : auteurs, 2018

Les marchandises d'origine sénégalaise ou importées *via* Dakar y sont acheminées par les grands commerçants qui s'appuient sur leurs relations. Une part infime est consommée dans la ville ; le reste est destiné à l'approvisionnement de l'espace rural qui l'environne (photo 1).

Photo 1 : Distribution de riz à Golmy. Ce riz, commandé depuis Bakel par l'argent des émigrés internationaux est destiné à l'alimentation bimestrielle des ménages.



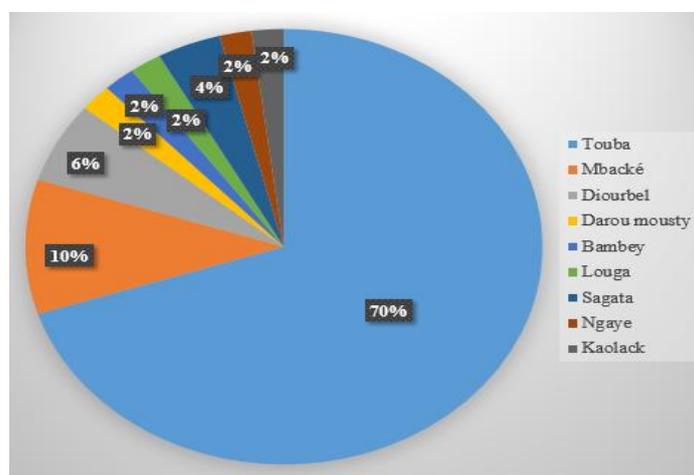
Source : auteurs, 2018

L'attractivité grandissante de Bakel sous l'effet des envois de fonds en provenance de l'étranger, se traduit entre autres, par l'arrivée de migrants parmi lesquels on note les *baol-baol*.

2.2. Migrants venus de divers coins du Baol, mais une avec prédominance de la ville de Touba

Les migrants *baol-baol* installés à Bakel viennent de plusieurs localités du Baol, mais avec une prédominance de la ville de Touba, capitale du *mouridisme*. En effet, de l'analyse de la figure 3, il ressort qu'elle est le lieu d'origine de 70 % de ces migrants. Cette situation pourrait être expliquée, entre autres, par la faiblesse des opportunités en termes d'emploi à Touba, qui, incite les habitants à se ruer vers l'étranger et les territoires internes plus dynamiques dont l'économie est articulée à l'émigration internationale à l'image de Bakel. Certes, deuxième ville du Sénégal avec 830 570 habitants, la situation économique de la ville de Touba n'est guère meilleure.

Figure 3 : Lieux d'origine des migrants *baol-baols* installés à Bakel en %



Source : auteurs, 2018, données de l'enquête

La présence *baol-baol* à Bakel remonte aux années 1980 ; et depuis, le flux ne faiblit pas (Sy et al., 2018 : 9). Les *baol-baol* représentent environ 5 % de la population de Bakel (PIC, 2010 : 14). Les flux migratoires s'appuient sur le réseau familial qui consiste à faire appel à un membre de sa famille pour disposer de bras supplémentaires surtout si le migrant opère dans une activité comme le commerce, nécessitant un collaborateur digne de confiance (Ndiaye, 2010 :137).

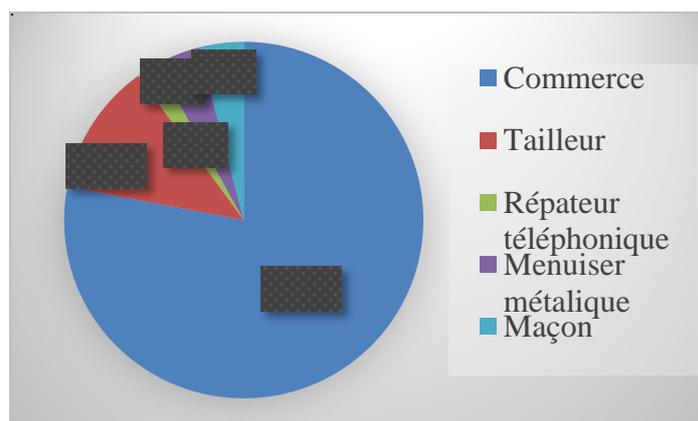
2.3. Des migrants qui contrôlent le commerce dans une ville soninké

De l'analyse de la figure 4, on constate que les *baol-baol* s'activent à plus de 78 % dans le commerce de denrées alimentaires (en tant que boutiquier ou grossiste) et de services. Il convient également de mentionner que ces marchands *baol-baol* assurent à hauteur de 95 % l'approvisionnement et la distribution de produits de tout genre à Bakel (Sakho, 2005 : 166 ; Cissokho, 2019 : 154). La mainmise des *baol-baol* sur le secteur du commerce résulte de la conjonction de la fermeture de plusieurs boutiques tenues par les maures suite au conflit sénégal-mauritaniens d'avril 1989³ et l'émigration massive des actifs masculins autochtones⁴.

³ Le 9 avril 1989, une querelle relative à l'empiètement du bétail sur les cultures à la frontière sénégal-mauritanaise, a dégénéré pour enflammer les populations des deux pays (Sénégal et Mauritanie) (Stewart, 1989 : 165). Le bilan de la crise s'estime à 250 000 rapatriés, des centaines de

A ces deux facteurs, on peut ajouter la difficulté pour les femmes autochtones (soninké) d'entretenir une activité commerciale par manque de temps. Dans la société soninké notamment à Bakel, les travaux domestiques sont entièrement dévolus aux femmes. Cet état de fait les empêche de développer le commerce de boutique même à proximité de la concession maritale.

Figure 4 : Secteur d'activité des *baol-baol* à Bakel



Source : auteurs, 2018, données de l'enquête.

2.4. *Magal* de Touba, source de difficultés d'approvisionnement en légumes

L'un des traits caractéristiques des *baol-baol* basés à Bakel est qu'ils sont essentiellement de la confrérie *mouride*. La ville de Touba, située au centre du Sénégal (région de Diourbel) est la capitale de cette confrérie (*mouridisme*⁵). L'évènement le plus symbolique de cette communauté est le *magal* de Touba c'est-à-dire la commémoration du départ en exil du fondateur de la confrérie *mouride*, Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké⁶ au Gabon à l'initiative de la France en 1895, plus précisément le 18^{ème} jour du mois lunaire de *safar* (deuxième mois de l'année musulmane). Etymologiquement, *magal* est un terme Wolof qui signifie « rendre hommage, célébrer, magnifier ». Le *magal* consiste donc à rendre grâce à Dieu et constitue un moment privilégié pour chaque *mouride* de magnifier les innombrables bienfaits que Dieu a accordé à leur guide spirituel. Pour la célébration du *magal*, Cheikh Ahmadou Bamba avait recommandé ses fidèles deux éléments fondamentaux : le récitation du saint coran et le *berndél*⁷.

morts et de blessés dont plus de 800 Sénégalais et Négro-africains tués en Mauritanie, des milliers de boutiques de Maures pillées et détruites au Sénégal (Sauriol, 2007 : 6).

⁴ L'émigration internationale soninké est essentiellement masculine. Autrement dit, elle est portée par les hommes.

⁵ Le terme *mouridisme* est construit à partir du mot arabe *murid* qui signifie novice, postulant. Chez les mourides, le vocable prend le sens d'adepte d'Ahmadou Bamba.

⁶ C'est l'un des plus grands leaders spirituels de l'histoire du Sénégal. Ses enseignements visent à transmettre l'essence du message prophétique aux générations futures. Il a consacré toute sa vie à éveiller la conscience humaine.

⁷ Jouissance pour les fidèles et invités.

Selon l’imaginaire mouride, tout ce qu’on formule comme vœu le jour du *magal* dans la grande mosquée de Touba (photo 2) est de facto exaucé. De ce fait, ce lieu de prière, devient chaque année, à la période du *magal*, le point de convergence des fidèles venus de divers horizons.

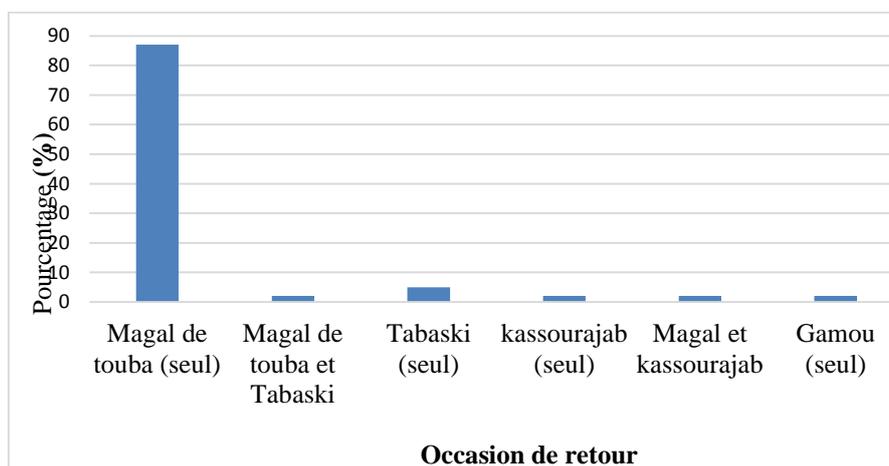
Photo 2 : Quelques fidèles mourides aux alentours de la grande mosquée de Touba à la vielle du *magal* de 2018



Source : Sow, 2018

Compte tenu du caractère à la fois symbolique et solennel du *magal* tout bon mouride se doit donc d’assister à cette commémoration raison pour laquelle plus de 87 % des *baol-baol* de Bakel déclarent se rendre à Touba pour cet événement religieux comme l’atteste la figure 5.

Figure 5 : Evénements occasionnant le déplacement des migrants *baol-baol*



Source : auteurs, 2018, données de l’enquête.

L’afflux des migrants *baol-baol* vers Touba induit une pénurie en produits périssables (légumes, poissons frais, pommes de terre etc.). En effet, les marchands qui s’emploient dans le commerce de ces produits cessent leur activité pendant au

moins deux semaines⁸ afin de se rendre dans la ville sainte pour le *magal*. Pour y faire face, les ménages aisés adoptent comme stratégie la constitution de stocks de légumes, poissons frais, pommes de terre etc. capables de couvrir leur besoin durant le *magal*. A l'inverse, les ménages les plus « modestes », qui n'ont guère les moyens d'en faire autant, subissent la pénurie. De ce fait, le riz avec poisson frais et accompagné d'une multitude de légumes, appelé *thiébou jénn*, qui constitue le plat généralement consommé au Sénégal à midi, se raréfie dans les ménages modestes en période de *magal*. Il se substitue au riz avec poisson fumé et sans légumes. Une situation qui porterait atteinte à l'équilibre alimentaire surtout si l'on sait que la plupart des enfants se résignent à manger les plats du riz avec poisson fumé et sans légumes, qu'ils jugent rustiques et sans goût. Le phénomène du riz avec poisson fumé et sans légumes et l'altération de l'équilibre alimentaire qui en découlerait n'est pas spécifique à la ville de Bakel ; elle s'observe dans l'espace rural qui l'environne dans le sens où elle est sa pourvoyeuse en produit de consommation courante.

2.5. Magal, un événement qui influe sur les activités économiques de la ville de Bakel

Depuis quelques années, entre le marché central de la ville de Bakel, les magasins de stockage alimentaire et les boutiques de services situés dans les quartiers de *Ndiayega* et de *Bakelcoura*, s'observent des baraquements qui servent de lieu de restauration. Au départ, il s'agissait de servir rapidement le petit déjeuner aux commerçants de gros et de détail qui n'ont pas le temps de se restaurer le matin chez eux. Puis la demande a pris de l'ampleur. Et, le déjeuner se vend également dans la rue. L'afflux des commerçants *baol-baol* vers Touba pour le *magal* affecte le secteur de la restauration dont ils constituent la clientèle. Comme les magasins de grossistes et les boutiques de détaillants *baol-baol*, les restaurants de la ville de Bakel sont aussi fermés.

Par ailleurs, la fermeture des commerces surtout les magasins de grossistes met temporairement au chômage les migrants d'origine malienne qui se sont spécialisés dans le déchargement des camions qui approvisionnent Bakel en denrées alimentaires depuis les autres régions du Sénégal et le chargement des voitures qui acheminent les produits, de Bakel vers son arrière-pays.

Eu égard à ce qui précède on comprend aisément comment le *magal* de la ville sainte de Touba influe sur les activités économiques d'une ville soninké qu'est Bakel.

Conclusion

En somme le dynamisme de la ville de Bakel au cours de ces dernières décennies sous l'impulsion des transferts monétaires des émigrés internationaux a exercé une attraction sur les flux migratoires en provenance du Baol notamment la ville sainte de Touba. Le retrait des marchands maures suite au conflit sénégal-mauritanien d'avril 1989 a favorisé le contrôle du commerce par les migrants *baol-baol*. Ce contrôle, outre qu'il soit porteur de la difficulté d'approvisionnement en légumes frais en période de *magal*, influe sur les activités de Bakel.

⁸ Cette situation s'explique par le fait que les *baol-baol* partent à Touba deux à trois jours avant l'événement. Compte tenu également qu'ils sont essentiellement originaires de cette ville, ils y restent deux à trois semaines après le *magal* afin de passer un peu de temps avec leurs proches.

Références Bibliographiques:

- ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie), (2015), *Pauvreté et condition de vie des ménages*, 14 p.
- Cissokho, D. (2019), *Mobilité et combustibles domestiques en pays soninké (Sénégal)*. Thèse de doctorat, Université Assane Seck de Ziguinchor, 205 p.
- Cissokho, D., Sy O., Ndiaye, L. G. (2019), « L'émigration internationale et les migrations associées en pays soninké (Sénégal) », *Migration internationale en question*, in *Revue africaine des migrations internationales*, Vol 2, N°2-Janvier 2019, pp. 1-17.
- Cissokho, D., Benga, A. (2017), « Bois de feu, migration internationale et transferts de fonds : une relation en place à Golmy », in *Revue de Géographie du Laboratoire Leïdi, dynamiques des territoires et développement*, N°17, pp. 71-86.
- Diop, O., Fofana, M. B., Fall A. A. (2008), « Caractérisation et typologie des exploitations agricoles familiales du Sénégal », in *ISRA - Etudes et Documents*, Volume 8, n° 1, 37 p.
- Ndiaye, L. (2010), « Mouridisme et culture migratoires : stratégies et perspectives », *Population et Développement en Afrique* N° 2, pp. 121-146.
- PIC (Plan d'Investissement Communal) de Bakel (2010), 63 p.
- OIM (Organisation Mondiale de la Migration), 2018, *Migration au Sénégal : profil migratoire 2018*, 162 p.
- Sy, O., Cissokho, D., Ndiaye, L. G. (2018), « Lorsqu'un foyer d'émigration internationale dope l'usage du bois-énergie en pays soninké (Département de Bakel, Sénégal) », *Revue de Géographie, d'Aménagement Régional et de Développement des Suds (REGARDSUDS)*, premiers numéro, mars, pp. 5-19.
- Sakho, P. (2005), « Marginalisation et enclavement en Afrique de l'Ouest : l'« espace des trois frontières » sénégalais », *Espace populations sociétés* (en ligne), 2005/1 |, mis en ligne le 21 juillet 2009, URL : /index2787.html consulté le 11 juin 2016.
- Sauriol, E. (2007), *Comprendre les conflits dits « ethniques » : le conflit sénégal-mauritaniens de 1989*, Sciences politiques. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 128 p.
- Stewart, C. (1989), *Une interprétation du conflit sénégal-mauritanien*, *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°54 Mauritanie, entre arabité et africanité, pp. 161-170.